

# En France, l'enquête IVQ d'évaluation des compétences fondée sur des supports de la vie quotidienne

---

*Fin 2004, une enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) portant sur la maîtrise des compétences à l'oral, en lecture-écriture et en calcul a été réalisée en France métropolitaine<sup>1</sup> auprès d'un échantillon de plus de 10.000 personnes, représentatif de la population âgée de 18 à 65 ans.<sup>2</sup> Cette enquête menée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) intégrait notamment des 'exercices simples' liés à des situations de la vie quotidienne afin d'évaluer le nombre de personnes en (grande) difficulté avec l'écrit. Une exploitation des résultats par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme) a par la suite permis de centrer l'analyse sur les personnes scolarisées en France pour évaluer l'ampleur et les caractéristiques de l'illettrisme.*

---

*par Sylvie-Anne  
GOFFINET*

Pour la lecture-écriture, l'enquête IVQ s'attachait à répartir la population sur une échelle graduée en 7 niveaux dont 4 niveaux pour les personnes ne présentant pas de difficulté particulière et 3 niveaux pour celles qui, au contraire, sont en difficulté partielle ou totale. En haut de l'échelle, ont ainsi été placées

---

*1. Une enquête spécifique a par la suite été réalisée en Martinique en 2006, à la Réunion en 2007 et à la Guadeloupe en 2008.*

*2. Ont néanmoins été exclues : les personnes n'ayant pas d'adresse personnelle, c'est-à-dire les personnes incarcérées, sans domicile fixe, celles vivant dans des congrégations, des résidences universitaires ou se trouvant au moment de l'enquête à l'hôpital ou en établissement spécialisé.*

les personnes qui ont obtenu un score entre 80 et 100% dans des 'exercices complexes' utilisant un ensemble de textes de différents types (narratif, descriptif, théorique, d'exposition), dont certains accompagnés de graphiques ou d'illustrations. À travers l'évaluation de leur compréhension, l'objectif était de cerner des compétences, telles que la capacité à sélectionner les informations importantes d'un texte, à en établir la cohérence et à produire des inférences. À l'opposé, au bas de l'échelle, ont été placées les personnes qui, dans des 'exercices simples', obtenaient un score de réussite inférieur à 40% dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit, soit :

- **l'écriture de mots** (sous la forme d'une dictée d'une liste de courses et d'une phrase simple destinée à vérifier l'utilisation des marques du pluriel du nom et du verbe) ;
- **la lecture de mots** (mots présentés sur un support 'album CD' et concernant les titres des chansons et les musiciens) ;
- **la compréhension d'un texte court** (réponse à des questions à partir de la lecture d'un texte de critique de l'album placé sur la dernière 'page' de la jaquette du CD).<sup>3</sup>

Plus précisément pour les personnes en difficulté, les trois niveaux étaient les suivants :

- **difficultés partielles** si la personne obtenait entre 60% et 80% de réussite dans un des trois domaines, mais aucun score inférieur à 60% de réussite dans les autres domaines ;

---

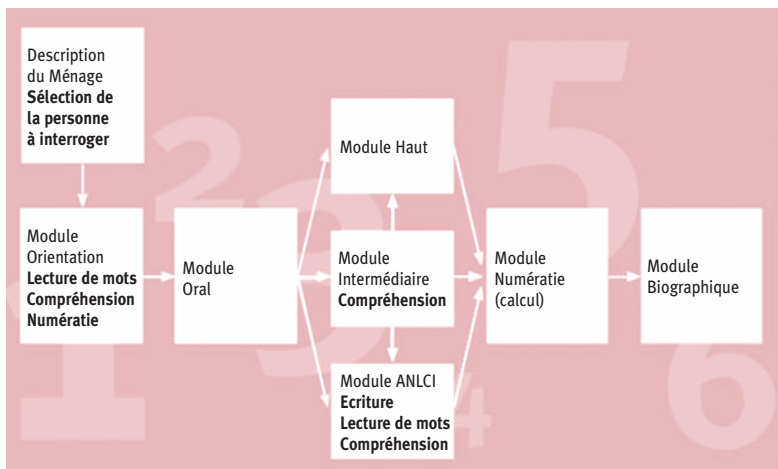
3. L'article *La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique* (Arnaud DEGORRE et Fabrice MURAT, in *Mesurer les compétences des adultes avec l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ)*, Économie et Statistique, n°424-425, février 2010) développe les choix méthodologiques de conception du test et de passation des épreuves, notamment en comparaison avec ceux de l'enquête IALS. Article téléchargeable : [www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&id=2784](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=2784)

- **difficultés assez fortes** si la personne obtenait entre 40% et 60% de réussite dans un des trois domaines, mais aucun score inférieur à 40% de réussite dans les autres domaines ;
- **graves difficultés** si la personne obtenait un score de réussite de moins de 40% dans un domaine au moins.

Les personnes classées dans les catégories ‘fortes difficultés’ et ‘graves difficultés’ ont été considérées comme étant dans une situation préoccupante face à l’écrit. Par exemple, une personne ne parvenant pas à orthographier correctement 8 des 20 mots dictés dans l’exercice d’écriture de mots était considérée comme en grave difficulté, quels qu’aient été ses résultats aux autres épreuves (lecture et compréhension).

## Itinéraire des épreuves

Un premier module, dit **module d’orientation**, a permis une première estimation du niveau de chaque personne. Ce module proposait l’identification de mots et des questions de compréhension d’un texte simple à partir d’une page de programme de télévision, ainsi que cinq



Source : ANLCI, *Illettrisme : les chiffres*, p. 12.

questions de calcul simple. En fonction des résultats obtenus à ce premier module, et après avoir passé le **module oral**, les personnes ont été dirigées vers un troisième module. Celles dont les résultats avaient révélé des difficultés au module d'orientation <sup>4</sup> ont été dirigées vers le module composé d'exercices simples (dit **module ANLCI** <sup>5</sup>). Ont également été dirigées vers ce module une partie des personnes dont les résultats se trouvaient initialement entre les résultats des personnes orientées vers le module composé d'exercices complexes – **module haut** – et les résultats de celles orientées vers le module d'exercices simples, c'est-à-dire les personnes dont les résultats se trouvaient 'autour du seuil de compétences minimum retenu' (résultats qualifiés de 'moyens'). C'est un **module intermédiaire** qui a permis de les réorienter soit vers l'un soit vers l'autre module.

Toutes les personnes se sont ensuite vu proposer un **module numératie** (calcul) dont les épreuves étaient de différents niveaux, se référant toutes cependant à la vie quotidienne. Les personnes étaient dirigées vers l'un ou l'autre niveau en fonction des résultats qu'elles avaient obtenus aux questions de calcul posées dans le module d'orientation : la personne commençait ainsi le module numératie par des questions très simples ou par des problèmes un peu plus complexes.

---

4. Moins de 11 points sur 15 à l'exercice d'identification de mots ou moins de 11 points sur 19 à l'exercice de compréhension.

5. Ce module a ainsi été dénommé en raison de l'implication de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme dans le financement et l'exploitation de cette partie du questionnaire.

Un **module biographique** a, quant à lui, permis de connaître le contexte social et familial des personnes enquêtées, y compris au cours de la petite enfance, période déterminante dans l'apprentissage des compétences de base<sup>6</sup>. C'est ce module qui a permis à l'ANLCI de réaliser son retriement, en gardant dans l'échantillon uniquement les personnes scolarisées en France, pour évaluer l'importance de l'illettrisme et analyser les caractéristiques du public concerné. C'est aussi

### **Illettrisme, analphabétisme et français langue étrangère**

Le terme français d'**illettrisme** désigne les personnes qui ont été scolarisées en France mais qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il renvoie à ce que l'Unesco appelle l'analphabétisme fonctionnel. Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, on parle alors d'**analphabétisme**. Enfin, les personnes scolarisées dans leur pays d'origine mais ne maîtrisant pas le français constituent le public que l'ANLCI désigne sous l'appellation **français langue étrangère**, en référence au dispositif pédagogique qui leur est destiné.

L'ANLCI relie en effet cette triple distinction aux différents dispositifs de formation vers lesquels sont orientées les personnes appartenant à chacun des trois groupes. Ainsi, pour les illettrés, l'objectif est de leur permettre de renouer avec la culture de l'écrit, de réapprendre et consolider leurs compétences de base dans le cadre de formations développées au sein de la politique de lutte contre l'illettrisme. Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, il s'agira de les faire entrer dans un premier apprentissage, soit un processus d'alphabétisation. Et pour les personnes ne connaissant pas la langue française, il s'agira d'apprentissage du français dans le cadre de la politique linguistique développée à l'égard des migrants.

dans ce module qu'ont été posées, aux personnes ayant montré des difficultés avec l'écrit dans les épreuves précédentes, des questions destinées à cerner les problèmes qu'elles rencontrent dans la vie quotidienne et à comprendre la manière dont elles y font face.

## Les résultats de l'enquête IVQ

En remarque préliminaire, notons que :

- si la personne affirmait être absolument incapable de passer le module d'orientation, seul le module biographique lui était proposé, avec l'aide éventuelle d'un membre de son entourage comme interprète ;
- sur l'échantillon de plus 10.300 personnes enquêtées, 9.765 ont passé au moins un exercice (dont 8 ont arrêté avant qu'une orientation puisse être déterminée) ;
- sur les 1.214 personnes orientées vers le module ANLCI, 796 ont entièrement réalisé les exercices, 295 ne sont pas allées jusqu'au bout (80% d'entre elles ont arrêté au cours de l'exercice de production écrite) et 123 ont quitté le test avant de commencer le module.

Ces informations ont été prises en compte lors de l'exploitation et de l'analyse des données.

---

6. Des analyses très intéressantes ont été publiées par l'INSEE à partir des données récoltées dans ce module biographique. Voir : *Mesurer les compétences des adultes avec l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ)*, op. cit., [www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=ECO424&nivgeo=0](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=ECO424&nivgeo=0) (accès vers les différents articles de la publication).

## En lecture-écriture

La première constatation qui ressort des résultats est que les personnes en difficulté face à l'écrit sont nombreuses en France. Les tests ont permis d'évaluer que 7% éprouvent de graves difficultés, 5% des difficultés moins importantes – mais suffisamment fortes pour entraver une communication efficace par l'écrit – et 7% ont quelques lacunes et ne maîtrisent pas parfaitement les trois domaines fondamentaux de l'écrit. Elles sont donc 12% (7% + 5%) à être dans une situation jugée préoccupante.

Quand on observe plus finement les résultats, on constate que c'est dans la lecture de mots que les résultats sont les meilleurs ('seulement' 3% des personnes sont dans une situation préoccupante) et dans la compréhension d'un texte simple qu'ils sont les moins bons (10% en situation préoccupante), suivis de près par la production de mots écrits (9% de personnes en situation préoccupante).

### Résultats dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit

	Lecture de mots	Production de mots écrits	Compréhension d'un texte simple
N'ont pu faire les exercices	1%	1%	1%
Communication très difficile (< 40% de réussite)	1%	4%	5%
Communication faiblement efficace (entre 40 et 60% de réussite)	1%	4%	4%
Communication possible (entre 60 et 80% de réussite)	2%	5%	9%
Communication efficace (au moins 80% de réussite)	15%	6%	1%
Pas de difficulté dans les trois domaines fondamentaux de l'écrit	80%		
Total	100%	100%	100%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

## En calcul

En calcul, 13% des adultes testés sont considérés comme étant dans une situation préoccupante, soit moins de 60% de réponses correctes (pour rappel 12% étaient dans cette situation pour la lecture-écriture).

Le tableau suivant permet d'observer que 49% des personnes en grande difficulté avec l'écrit le sont également avec le calcul, que 5% qui sont dans la même situation face à l'écrit réussissent par contre très bien les exercices de calcul, et que inversement 8% ayant des performances médiocres en calcul n'éprouvent de difficulté dans aucun des domaines de l'écrit. Les difficultés en calcul sont donc fortement liées aux difficultés à l'écrit, sans pour autant se superposer à l'identique.

### Résultats en calcul selon les résultats en lecture-écriture

	Ensemble	Pas de difficulté dans les domaines fondamentaux de l'écrit	En difficulté dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit *	En situation préoccupante face à l'écrit **
<b>Résultats en calcul</b>				
Performances médiocres dont :	13%	8%	39%	49%
- < 40% de réussite	7%	3%	26%	34%
- entre 40 et 60% de réussite	6%	5%	13%	15%
Entre 60 et 80% de réussite	55%	55%	52%	46%
Au moins 80% de réussite	32%	37%	9%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

\* Difficultés partielles, assez fortes ou graves.

\*\* Difficultés assez fortes ou graves dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit.

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.



## Profil des personnes éprouvant d'importantes difficultés face à l'écrit

### Âge

Le tableau qui suit nous permet de constater que tant en lecture qu'en calcul, les plus jeunes ont de meilleurs résultats. Ainsi, en lecture, seulement 7% des 18 à 29 ans éprouvent des difficultés graves ou importantes, contre 22% des 60-65 ans. En calcul, les résultats sont relativement similaires (augmentation du pourcentage de personnes en difficulté quand on monte dans les tranches d'âge), sauf que l'évolution prend une allure un peu différente : l'augmentation du nombre de personnes en difficulté est plus importante au début (entre 18-29 ans et 40-49 ans) et se ralentit par la suite (entre 40-49 ans et 60-65 ans).

### Difficultés de lecture-écriture et calcul en fonction de l'âge

	En difficulté dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont des difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul
18-29 ans	14%	7%	7%
30-39 ans	16%	10%	12%
40-49 ans	18%	12%	15%
50-59 ans	26%	18%	17%
60-65 ans	34%	22%	18%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

Parmi les facteurs pouvant expliquer le pourcentage plus important de personnes en difficulté chez les seniors, le premier qui vient à l'esprit est celui de la durée de la scolarité, 40% des personnes âgées de plus de 60 ans n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire. Comme le souligne Fabrice Murat dans un article <sup>7</sup>, « *il est cependant*

7. Voir références en fin de texte.

*difficile, avec des données portant sur une seule année, de partager l'écart observé entre un 'effet génération' (augmentation du niveau moyen due à l'allongement des études) et un 'effet cycle de vie' (les compétences des personnes les plus âgées ont sans doute évolué depuis leur sortie du système éducatif et, dans certains cas, se sont dégradées du fait d'un usage trop restreint) ».*

## Sexe

Les femmes ont moins souvent que les hommes des difficultés graves ou assez fortes en lecture : 11% contre 14% pour les hommes. C'est par contre l'inverse en calcul : 11% des hommes ont des performances médiocres, contre 16% des femmes.

### Difficultés de lecture-écriture et calcul en fonction de l'âge

	En difficulté dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont des difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul
Hommes	23%	14%	11%
Femmes	17%	11%	16%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

Les chiffres récoltés lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)<sup>8</sup> montrent que l'écart de performance en lecture entre hommes et femmes existe aussi à la fin de la scolarité obligatoire : les filles de 17 ans y sont également moins souvent en difficulté en lecture que les garçons.

8. Tous les jeunes Français garçons et filles d'environ 17 ans sont appelés, depuis octobre 1998, à participer à une journée d'information sur la défense dénommée jusqu'en 2010 Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Lors de cette journée, organisée par le ministère de la Défense en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, les jeunes passent des tests permettant d'évaluer leurs difficultés de lecture. Note : Devenue Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2011, la journée comporte toujours une épreuve d'évaluation de la lecture.

## Pays et langue de scolarisation

« De manière attendue, dit Fabrice Murat, les résultats en lecture sont fortement liés aux langues utilisées durant l'enfance, que ce soit la langue maternelle ou celle d'apprentissage de la lecture. » Ainsi 60% des personnes scolarisées dans une autre langue que le français ont d'importantes difficultés face à l'écrit, contre seulement 9% des personnes scolarisées en France. Les personnes ayant été scolarisées à l'étranger en français sont dans une position intermédiaire (23% sont en sérieuse difficulté) ; leur pourcentage est cependant plus proche de celui des personnes scolarisées en France que de celui des personnes scolarisées hors de France dans une autre langue, ce qui semble démontrer que la langue d'enseignement a plus d'importance que le lieu de scolarisation. Pour le calcul, les différences entre les groupes sont moins marquées mais existent néanmoins.

### Difficultés de lecture-écriture et calcul en fonction du pays/langue de scolarisation

	En difficulté dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit	Dont des difficultés graves ou assez fortes	Performances médiocres en calcul
Scolarisés hors de France dans une autre langue que le français	67%	60%	36%
Scolarisés hors de France en français	32%	23%	25%
Scolarisés en France	16%	9%	12%

Source : INSEE, *Enquête Information et Vie Quotidienne*, 2004.

## Quand l'ANLCI s'attèle à cerner plus spécifiquement l'illettrisme...

Pour rappel, le retraitement des données de l'enquête IVQ de l'INSEE par l'ANLCI n'a porté que sur les personnes qui ont déclaré avoir été scolarisées en France, soit 90% des personnes interrogées par l'INSEE. Ce retraitement <sup>9</sup> a abouti à une évaluation du pourcentage de personnes en situation d'illettrisme qui se chiffre à 9% (à comparer avec les 12% d'adultes présentant des difficultés graves ou importantes face à l'écrit, sur l'ensemble des personnes interrogées par l'INSEE). Parmi les 9% d'adultes en situation d'illettrisme, 4% éprouvent de graves difficultés et 5% des difficultés assez fortes. Transposés à l'ensemble de la population française, ces 9% représentent 3.100.000 personnes illettrées. Les trois pourcents de personnes en grande difficulté non reprises dans les statistiques de l'ANLCI sont alors soit des personnes en situation d'analphabétisme, c'est-à-dire n'ayant, selon la définition française, jamais été scolarisées, soit des personnes scolarisées à l'étranger mais qui se trouvent en grande difficulté avec la langue française.

L'ANLCI analyse également la question de l'illettrisme en fonction de différents paramètres. Nous ne reprendrons pas ici **l'âge et le sexe** car les groupes sur- et sous-représentés sont les mêmes, lorsqu'on isole la population illettrée, que dans les données fournies par l'INSEE pour l'ensemble de la population. Ainsi, les hommes sont surreprésentés et les femmes sous-représentées tant chez les personnes illettrées que dans l'échantillon global ; de même, la population plus âgée est surreprésentée et la plus jeune sous-représentée dans les deux groupes.

---

9. Qui est lié à la volonté de l'ANLCI de voir se développer 'une action commune d'envergure' pour 'faire reculer l'illettrisme' et de pouvoir mesurer l'évolution de l'illettrisme dans le temps, à condition que l'enquête soit reconduite de manière régulière avec les mêmes indicateurs.

L'ANLCI souligne cependant qu'il ne faut pas négliger les 4,5% des jeunes de 18 à 25 ans confrontés à l'illettrisme. Les difficultés de ces jeunes pour qui la fin de la scolarité obligatoire est encore très proche, qui ont passé plus de 10 ans à l'école et ne maîtrisent pas suffisamment, au terme de cette longue période de scolarité obligatoire, la lecture, l'écriture et la compréhension d'un message simple en lien avec la vie quotidienne, amènent l'ANLCI à appeler à « *une politique active de prévention dès l'enfance, tout en s'assurant de la consolidation des compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire* ».

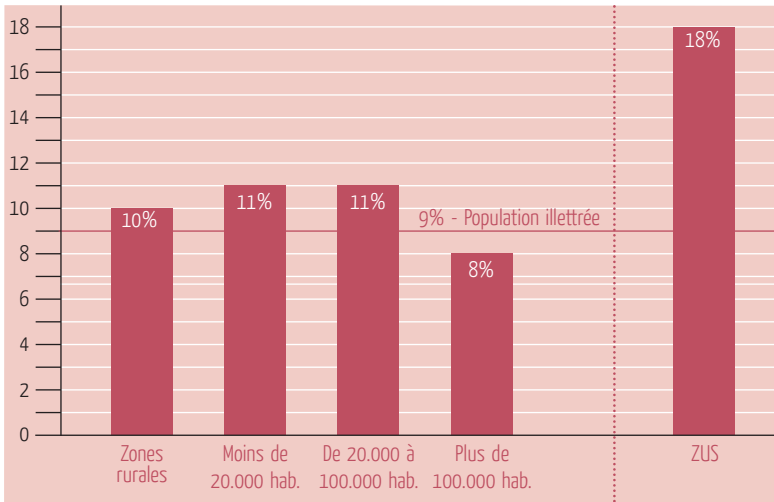
Le lien entre illettrisme et d'autres critères est également mis en évidence par l'ANLCI, à savoir les critères suivants : lieu de vie, statut socioprofessionnel, type de revenu, langue maternelle.

### Lieu de vie et illettrisme

Les groupes surreprésentés sont : les personnes vivant en zone rurale (+ 1% par rapport à la moyenne nationale ainsi que les personnes vivant dans des villes de moins de 100.000 habitants (+ 2% par rapport à la moyenne nationale). Dans les grandes villes (plus de 100.000 habitants), si le pourcentage moyen est légèrement inférieur par rapport à la moyenne (- 1%), il est nettement supérieur lorsque l'on se focalise sur certaines zones où se concentre une population en situation de précarité (les Zones Urbaines Sensibles – ZUS <sup>10</sup>) où le pourcentage est le double de la moyenne nationale.

---

*10. Une Zone Urbaine Sensible est un territoire urbain situé au sein d'une grande ville et défini par les pouvoirs publics français pour être la cible prioritaire d'actions de revalorisation et de réduction des inégalités sociales. Il s'agit de zones urbaines 'en difficulté' qui se caractérisent notamment par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé, par des taux de chômage, de précarité et de pauvreté importants.*

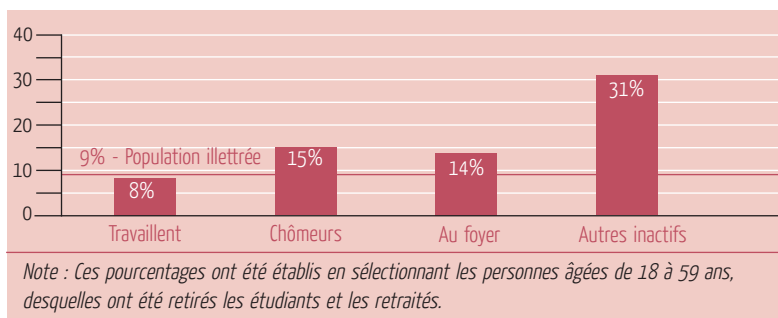


Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

Étant donné le grand nombre de personnes qui vivent en France dans les grandes villes, c'est dans ce milieu que l'on retrouve le pourcentage le plus grand de personnes en situation d'illettrisme (34%). Mais si l'on additionne les zones rurales et les villes de moins de 20.000 habitants, on arrive à un total de 54% de personnes illettrées qui vivent dans des zones à faible ou relativement faible densité de population.

### Statut socioprofessionnel et illettrisme

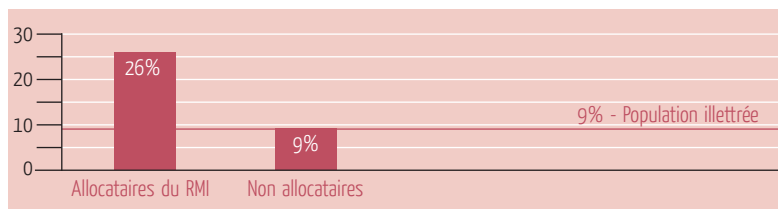
Même si la majorité des illettrés travaillent (57% d'entre eux travaillent, 67% en excluant les étudiants et les retraités), le taux d'illettrisme est presque deux fois plus élevé chez les chômeurs (15%) et les personnes au foyer (14%) que chez les travailleurs (8%). Ce chiffre est encore deux fois plus élevé chez les autres inactifs (31%) mais les résultats commentés par l'ANLCI ne disent rien de la composition de cette catégorie. S'agit-il de personnes bénéficiaires du RMI (*voir page suivante*), d'indemnités pour maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, d'une pension d'invalidité ?



Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

### Type de revenu et illettrisme

En répartissant les personnes interrogées selon qu'elles bénéficient ou non du RMI (Revenu Minimum d'Insertion)<sup>11</sup>, on constate que si seulement 5% des personnes illettrées sont des allocataires de ce revenu minimum, le taux d'illettrisme dans ce groupe spécifique s'élève lui à 26%, soit un taux relativement élevé. Ce pourcentage est en effet presque trois fois supérieur à celui observé chez les non-allocataires (9%, soit un taux correspondant à la moyenne nationale).

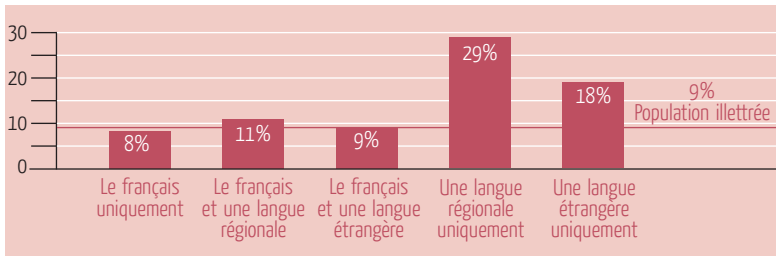


Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

**11.** Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), en vigueur jusqu'au 31 mai 2009, était une allocation versée aux personnes sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un certain plafond. Le RMI a depuis été remplacé par le Revenu de Solidarité Active (RSA), s'adressant à un public plus large mais exigeant de sa part une recherche d'emploi ou le suivi d'un projet professionnel.

## Langue maternelle et illettrisme

On constate que c'est chez les personnes qui parlaient uniquement français à la maison dans leur enfance que le taux d'illettrisme est le plus bas (- 1% par rapport à la moyenne nationale), alors qu'il est le plus haut chez les personnes qui parlaient uniquement une autre langue (une langue étrangère ou une langue régionale, respectivement 18% et 29%, soit un taux multiplié par 2 et 3,2 par rapport à celui relevé dans la population générale). Toutes les personnes sélectionnées par l'ANLCI ayant été scolarisées en France, force est de constater que l'école n'a pas réussi à compenser une méconnaissance ou une non-connaissance du français dans l'enfance afin de favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.



Source : Exploitation par l'ANLCI de l'enquête IVQ (2004), 2010.

Comme c'est bien entendu le français qui est très largement parlé dans les familles d'enfants scolarisés en France, on arrive à une majorité d'illettrés ayant grandi dans un foyer où on parlait exclusivement français (74% de l'échantillon de l'ANLCI est dans ce cas), ce qui montre que si le fait de parler une autre langue à la maison est un 'handicap' important, il ne peut rendre compte à lui seul des difficultés d'apprentissage de la langue écrite.



Pour conclure, nous dirons simplement que, face aux chiffres, différentes interprétations peuvent être données. On peut ainsi voir quels sont les groupes surreprésentés d'une part, mais aussi constater que l'illettrisme est également important en nombre de personnes concernées parmi les groupes qui sont plutôt sous-représentés parce que ces groupes sont importants dans la population. Il en va ainsi des travailleurs, des personnes dont la langue maternelle est le français ou encore des habitants des grandes villes...

Sylvie-Anne GOFFINET

Lire et Ecrire Communauté française

*Sources principales :*

MURAT Fabrice, *Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale*, in INSEE Première, n°1044, octobre 2005, [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ip1044.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1044.pdf)

JEANTHEAU Jean-Pierre, *Illettrisme : les chiffres. Exploitation par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme de l'enquête Information et Vie Quotidienne conduite en 2004-2005 par l'INSEE*, ANLCI, avril 2010, [www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/ANLCI\\_combien\\_2010.pdf](http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/ANLCI_combien_2010.pdf)